Corrigé – Brevet 2014 – Histoire-Géographie-EC – Antilles, Guyane

Questions de cours et appel du 18 juin 1940, Planisphère, étalement urbain et réseaux de transport en France, Nationalité, institutions, JDC et sondage sur les médias

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Première partie : Histoire – Questions de cours et appel du 18 juin 1940 *(13 pts)*

I. Questions (7 points)

1. L'*Encyclopédie* a été publiée **de 1751 à 1772**, sous la direction de **Diderot et d'Alembert**. Elle diffuse les idées des **Lumières** : la confiance dans la **raison** et dans le **progrès** des sciences et des techniques, la défense des **libertés** (liberté d'expression, tolérance religieuse) et la critique de l'absolutisme, de l'intolérance et des privilèges.

2. Hitler arrive au pouvoir en **1933** : il est nommé chancelier le 30 janvier 1933. Le régime nazi est un **régime totalitaire**. Deux caractéristiques parmi d'autres :

- un **parti unique**, le parti nazi (NSDAP), et le culte du chef, le Führer, qui concentre tous les pouvoirs ;
- la **terreur** exercée par la police politique (Gestapo) et les SS, avec l'ouverture de camps de concentration dès 1933 (Dachau) pour les opposants ;
- on peut aussi citer l'**antisémitisme** d'État (lois de Nuremberg, 1935), la propagande et l'embrigadement de la jeunesse (Jeunesses hitlériennes).

3. François Mitterrand est élu président de la République en mai 1981 (le 10 mai). Une mesure de son premier mandat : l'**abolition de la peine de mort** (loi du 9 octobre 1981, défendue par Robert Badinter). On peut aussi citer les lois de décentralisation (1982), la retraite à 60 ans ou la cinquième semaine de congés payés (1982).

II. Travail sur document (6 points)

1. En juin 1940, le général de Gaulle se trouve **à Londres** : « Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres ». Il parle à la radio britannique, la BBC. Il s'adresse aux **Français**, et plus précisément aux « officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver » ainsi qu'aux « ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement ».

2. En juin 1940, la France est **vaincue** : l'offensive allemande lancée le 10 mai 1940 a enfoncé le front et le pays est envahi. Le nouveau gouvernement, dirigé par le maréchal Pétain, a demandé l'armistice : il « s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat ». De Gaulle explique cette défaite par la **supériorité matérielle et tactique** de l'armée allemande : « nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi » ; « ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer ». Il accuse aussi implicitement les chefs militaires, « à la tête des armées françaises » depuis des années.

3. Pour de Gaulle, « rien n'est perdu » car **« la France n'est pas seule »** :

- elle dispose d'un « vaste Empire » colonial ;
- elle peut « faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte » ;
- elle peut « utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis » ;
- enfin, la guerre n'est pas terminée : « Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. »

4. Les deux hommes ont des attitudes opposées. **Pétain**, chef du gouvernement depuis le 16 juin 1940, annonce à la radio le 17 juin qu'« il faut cesser le combat » ; il fait signer l'**armistice** le 22 juin 1940, puis obtient les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 et fonde à Vichy l'État français, qui s'engage dans la **collaboration** avec l'Allemagne nazie (entrevue de Montoire, octobre 1940). **De Gaulle**, au contraire, refuse la défaite et l'armistice : il appelle à poursuivre la guerre aux côtés des Britanniques (« la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre ») et fonde la **France libre**. L'un choisit l'armistice puis la collaboration, l'autre la **Résistance**.

> 💡 **Astuce.** Pour comparer deux attitudes, construis ta réponse en miroir : une phrase pour Pétain (armistice, collaboration), une phrase pour de Gaulle (refus, Résistance), et un connecteur d'opposition entre les deux (« au contraire », « alors que »).

Deuxième partie : Géographie – Planisphère, étalement urbain et réseaux de transport en France *(13 pts)*

I. Questions (7 points)

1. Sur le planisphère :

- **Espagne en rouge** : elle occupe la plus grande partie de la péninsule Ibérique, au sud-ouest de l'Europe, au sud de la France (attention à ne pas colorier le Portugal, à l'ouest).
- **Brésil en vert** : le plus vaste pays d'Amérique du Sud, qui occupe toute la partie est du continent.
- **Un espace faiblement peuplé**, entouré et nommé, au choix : le **Sahara** (nord de l'Afrique), la **Sibérie** (nord de la Russie), l'**Amazonie**, le **Grand Nord canadien**, l'**intérieur de l'Australie** (désert australien) ou le **Groenland**.

2. Développement construit

Plan : introduction (définitions, aire urbaine choisie) ; 1. le processus d'étalement urbain ; 2. ses conséquences ; conclusion.

Aujourd'hui, plus de trois Français sur quatre vivent dans une aire urbaine, c'est-à-dire un ensemble formé par une ville-centre, sa banlieue et une couronne périurbaine dont les habitants viennent travailler dans le pôle urbain. L'aire urbaine de Lyon, qui compte plus de 2 millions d'habitants alors que la commune de Lyon n'en compte qu'environ 500 000, est un bon exemple d'étalement urbain. Comment ce phénomène se déroule-t-il et quelles en sont les conséquences ?

D'abord, l'étalement urbain est l'extension de la ville sur les espaces ruraux qui l'entourent. Depuis les années 1970, de nombreux ménages quittent le centre de Lyon, où les logements sont chers et petits, pour s'installer en banlieue puis dans des communes de plus en plus éloignées, dans l'Ain, l'Isère ou les monts du Lyonnais. Ils y trouvent des terrains moins chers pour faire construire une maison individuelle avec jardin, dans un cadre plus calme : c'est la **périurbanisation**. Ce mouvement est rendu possible par la voiture et par les autoroutes et rocades qui entourent l'agglomération. Les activités suivent : centres commerciaux, zones d'activités et entrepôts s'installent en périphérie, près des grands axes.

Ensuite, cet étalement a de lourdes conséquences. Les **mobilités pendulaires** se multiplient : chaque jour, des milliers de périurbains font l'aller-retour entre leur domicile et leur travail, ce qui provoque des embouteillages aux heures de pointe et de la pollution. L'étalement **grignote les terres agricoles** et les espaces naturels. Il coûte cher aux communes, qui doivent créer routes, réseaux et équipements. Pour y répondre, les pouvoirs publics développent les transports en commun (métro, tramway, TER) et cherchent à densifier la ville.

En conclusion, l'étalement urbain transforme profondément les campagnes proches des villes, mais il pose des problèmes de transport et d'environnement qui obligent à inventer une ville plus durable.

> 💡 **Astuce.** Le sujet autorise un schéma : trois cercles emboîtés (ville-centre, banlieue, couronne périurbaine), des flèches de déplacements domicile-travail vers le centre et une légende rapide te font gagner du temps et des points.

II. Travail sur document (6 points)

1. Tâche cartographique.

- Légende à compléter : le pictogramme de port (bâtiment avec une ancre) → **principaux ports** (Dunkerque, Calais, Le Havre, Nantes-Saint-Nazaire, Marseille) ; le petit cercle bleu → **carrefours secondaires** (Metz, Strasbourg, Dijon, Tours, Bordeaux, Toulouse, Nice…).
- Titre possible : « **Les principaux axes et nœuds de communication en France** » (ou : « Un réseau de transport français organisé en étoile autour de Paris »).

2. La ville la mieux desservie est **Paris**. D'après la légende, c'est un **carrefour principal** (grand cercle) où convergent la plupart des **axes majeurs** routiers et ferroviaires, disposés en étoile vers Lille, Le Havre, Tours, Bordeaux, Lyon ou Strasbourg. Plusieurs **lignes TGV** en partent, deux **aéroports principaux** y figurent (Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly) et une voie navigable (la Seine) la relie au port du Havre. Cette centralisation s'explique par le rôle de capitale politique et économique de Paris.

3. Le principal axe de communication est l'axe **Lille-Paris-Lyon-Marseille**, qui suit au sud la vallée du Rhône (axe rhodanien). Il rassemble autoroutes, lignes TGV et voie navigable, et relie le nord de l'Europe à la Méditerranée.

4. Les tunnels permettent de franchir :

- un **bras de mer, la Manche**, avec le tunnel sous la Manche vers le Royaume-Uni ;
- des **montagnes** : les **Alpes** avec les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus vers l'Italie, et les **Pyrénées** avec le tunnel du Somport vers l'Espagne.

5. Le réseau de transport ouvre la France sur l'Europe car les axes majeurs et les lignes TGV se prolongent vers les pays voisins (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne) et franchissent les obstacles naturels grâce aux tunnels (Manche, Alpes, Pyrénées). Il l'ouvre aussi sur le monde grâce aux **grands ports maritimes** (Le Havre, Marseille, Dunkerque), par lesquels passent les marchandises du commerce mondial, et aux **aéroports internationaux**, comme Roissy-Charles-de-Gaulle, qui relient la France à tous les continents.

Troisième partie : Éducation civique – Nationalité, institutions, JDC et sondage sur les médias *(10 pts)*

I. Questions (5 points)

1. Deux moyens d'avoir la nationalité française :

- par la **filiation** (droit du sang) : est français l'enfant dont au moins un des parents est français ;
- par la **naissance et la résidence en France** (droit du sol) : un enfant né en France de parents étrangers devient français à sa majorité s'il réside en France depuis au moins cinq ans ;
- on peut aussi citer la **naturalisation** (demande d'un étranger résidant en France) ou le **mariage** avec un Français (par déclaration, après quatre ans de mariage).

2. Il faut souligner : « **Texte qui définit l'organisation politique d'un Etat** ». En France, la Constitution en vigueur est celle de la V^{e} République, adoptée par référendum en 1958.

3. Deux raisons qui font du président de la République un personnage-clé de l'État :

- il est **élu au suffrage universel direct** par l'ensemble des citoyens (pour cinq ans), ce qui lui donne une forte légitimité ;

- il dispose de **pouvoirs importants** : il nomme le Premier ministre, il peut dissoudre l'Assemblée nationale et recourir au référendum, il promulgue les lois, il est le chef des armées et le garant de la Constitution.

4. La Journée défense et citoyenneté concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons**, après leur recensement à 16 ans (et avant 25 ans). Elle est organisée pour les **informer sur la défense nationale** et sur leurs **droits et devoirs de citoyens**, leur présenter les formes d'engagement (armée, service civique, volontariat) et repérer les jeunes en difficulté de lecture. Le certificat obtenu est nécessaire pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis de conduire) avant 25 ans.

II. Travail sur document (5 points)

1. Un sondage est une **enquête d'opinion** qui interroge un **échantillon représentatif** de la population pour connaître ses opinions ou ses pratiques. Ici, l'institut TNS-SOFRES a interrogé, à la demande du journal *La Croix*, « 1 023 personnes » formant « un échantillon représentatif de la population de 18 ans et plus », « du 3 au 7 janvier 2014 ». Les résultats, exprimés en pourcentages, donnent une image de l'opinion de tous les Français à un moment donné, avec une marge d'erreur.

2. Le média le plus utilisé pour s'informer sur l'actualité nationale et internationale est la **télévision**, avec **57 %** des personnes interrogées (loin devant la radio, 17 %). On peut l'expliquer par le fait que presque tous les foyers possèdent un téléviseur, que l'information y est gratuite, accessible sans effort à heures fixes (journaux télévisés) ou en continu, et que les images rendent l'information vivante et facile à comprendre.

3. Le média auquel les Français font le moins confiance est **Internet**, avec seulement **37 %** (contre 58 % pour la radio, le média jugé le plus fiable). Sur Internet, n'importe qui peut publier sans contrôle : les sources sont parfois anonymes, les informations ne sont pas toujours vérifiées par des journalistes, et les rumeurs ou fausses informations circulent très vite.

4. En démocratie, le pouvoir appartient au peuple : les citoyens doivent donc être bien informés pour **voter de manière éclairée**, choisir leurs représentants et juger leur action. S'informer permet aussi de développer son **esprit critique**, de comparer des points de vue différents grâce au **pluralisme** des médias et de ne pas se laisser manipuler. C'est pourquoi la **liberté de la presse** et la libre communication des pensées, garanties par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 11), sont des libertés fondamentales : sans information libre, il n'y a pas de véritable démocratie.

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas les deux graphiques : le premier montre le média le plus **utilisé** (télévision, 57 %), le second le média auquel on fait le plus **confiance** (radio, 58 %). Lis bien le titre de chaque graphique avant de prélever un chiffre.

Conseils pour le jour J

L'épreuve dure 2 heures pour trois parties : compte environ 45 minutes pour l'histoire, 45 minutes pour la géographie (dont 20 à 25 minutes pour le développement construit) et 25 minutes pour l'éducation civique, en gardant 5 minutes de relecture. La maîtrise de la langue est notée sur 4 points : soigne l'orthographe et rédige des phrases complètes, même pour les questions courtes.

Dans le travail sur l'appel du 18 juin, cite le document entre guillemets pour chaque question, puis ajoute tes connaissances (armistice du 22 juin 1940, Vichy, collaboration, France libre) : la question 4 l'exige explicitement. Pour la carte, n'oublie pas le titre : il est demandé et rapporte des points.

Le développement construit de géographie doit s'appuyer sur l'aire urbaine étudiée en classe : nomme-la, donne des lieux précis et utilise le vocabulaire attendu (ville-centre, banlieue, périurbanisation, mobilités pendulaires).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).